AGENCE EXÉCUTIVE EUROPÉENNE POUR
L'ÉDUCATION ET LA CULTURE (EACEA)

Appel à manifestations d'intérêt

Responsable des études et des analyses – Administrateur

EACEA/2025/06/TA2f/AD6

Type de poste et sélection: Externe - Agent temporaire (AT)

Réf.:EACEA/2025/06/TA2f/AD6

Lieu d'affectation: Bruxelles, Belgique

Date limite de dépôt des candidatures (heure de Bruxelles): 8 décembre 2025 à 13 h 00

Nombre de candidats sur la liste de réserve:12

This document was originally prepared in English language. The English version will prevail for all purposes.

Présentation de l'Agence

Basée à Bruxelles, l'Agence exécutive européenne pour l'éducation et la culture (EACEA) contribue à la gestion de plusieurs programmes.

En coopération avec six directions générales de la Commission européenne, l'EACEA a le privilège de gérer la mise en œuvre de quatre des programmes de financement phares de l'Union européenne : Erasmus+, Europe créative, Citoyens, égalité, droits et valeurs, et Corps européen de solidarité.

Depuis 2006, l'EACEA est un catalyseur de projets dans les domaines suivants : éducation, formation, jeunesse, sport, médias, culture, solidarité, citoyenneté et valeurs. L'EACEA œuvre à la promotion de l'innovation dans ces domaines au nom de la Commission européenne et toujours dans un esprit de coopération transfrontalière et de respect mutuel.

En tant qu'organisation moderne et professionnelle, l'EACEA s'efforce de travailler dans un esprit d'équité et de transparence, de respecter les normes en matière d'égalité d'accès et de traitement et de soutenir les projets qui montrent le meilleur de l'Europe.

Travailler à l'EACEA, c'est endosser un rôle au cœur de la gestion des projets européens. Avec un effectif de près de 600 personnes, l'EACEA est un lieu de travail dynamique, ouvert et international, le mieux placé pour servir les citoyens européens et donner les moyens d'agir aux citoyens de demain. Des valeurs fortes sont au cœur de l'EACEA : engagement, intégrité, objectivité, respect des autres et transparence.

Pour plus d'informations sur l'Agence, veuillez consulter notre site web: https://www.eacea.ec.europa.eu

Mission de l'entité

L'unité EACEA.A.6 (Plateformes, études et analyses) coordonne la gestion des plateformes mises en œuvre dans le cadre du programme Erasmus+. Elle promeut l'apprentissage des langues, l'apprentissage informel, le développement professionnel et la coopération par l'intermédiaire du soutien linguistique en ligne pour l'apprentissage des langues, de la plateforme européenne pour l'éducation scolaire et d'EPALE pour le personnel de l'éducation et de la formation des adultes. Plus généralement, l'unité coordonne une série de réseaux, de wikis et de pôles en étroite collaboration avec les parties prenantes, notamment en vue de la mise en œuvre du plan d'action en matière d'éducation numérique.

Elle fournit en outre des informations et des analyses comparatives sur les systèmes et les politiques en matière d'éducation et de jeunesse dans l'UE et au-delà. L'objectif est d'améliorer la compréhension, de renforcer la coopération et de soutenir l'élaboration de politiques. À cette fin, l'unité coordonne le réseau Eurydice et le réseau des correspondants nationaux wiki pour les jeunes des fournisseurs de données établis dans la plupart des pays européens, travaille en étroite collaboration avec l'OCDE, l'Association internationale pour l'évaluation du rendement scolaire et d'autres organisations pour la mise en œuvre d'études clés dans le domaine de l'éducation.

Dans l'ensemble, l'unité vise à fournir des informations pertinentes, facilement accessibles et précises aux décideurs politiques, aux parties prenantes, aux bénéficiaires et aux citoyens sur le programme Erasmus+.

Description du poste

Objectif général

Les responsables des études et des analyses assument diverses tâches, telles que la réalisation d'analyses et l'exécution de tâches de conseil, de supervision, de coordination et de négociation, ainsi que la mise en œuvre de la recherche dans les politiques en matière d'éducation et de jeunesse déléguées à l'Agence.

Dans les domaines d'activité de l'Agence, les principales tâches d'un responsable des études et des analyses à l'EACEA peuvent notamment inclure les tâches suivantes :

- gérer la réalisation en temps utile d'études et d'analyses comparatives précises, fiables et compréhensibles des systèmes éducatifs européens et/ou des politiques en matière de jeunesse;
- coordonner plusieurs équipes de recherche;
- fournir des orientations et un soutien en matière de recherche aux membres de l'équipe et aux experts externes;
- contribuer à la gestion globale du secteur des études et des analyses, y compris la gestion des réseaux Eurydice et wiki pour les jeunes, et éventuellement travailler avec le groupe de suivi du processus de Bologne;
- représenter l'unité dans les échanges opérationnels avec d'autres services de l'Agence et de la Commission européenne, et représenter l'Agence/l'unité lors

de réunions, de conférences et d'événements organisés avec les institutions de l'UE et les parties prenantes externes.

Veuillez consulter la rubrique «Fonctions et tâches» pour plus d'informations sur les tâches typiques à accomplir.

Fonction et tâches

Coordination de l'équipe

- Diriger et coordonner les activités de l'équipe de manière efficiente et efficace, en veillant à ce que les délais internes et externes pertinents soient respectés.
- Programmer, organiser et superviser le bon fonctionnement de l'équipe et attribuer les tâches et les responsabilités aux membres de l'équipe.
- Assurer le respect des normes de qualité et des délais, superviser et contrôler les performances de l'équipe et assurer la continuité des opérations au sein de l'équipe.
- Contribuer à la définition des objectifs stratégiques généraux, du programme de travail et des objectifs spécifiques de l'unité dans les domaines de l'équipe.
- Maintenir l'interactivité de la communication avec l'équipe, afin que le personnel soit informé de tous les aspects stratégiques et politiques pertinents ayant une incidence sur le travail de l'équipe et de l'unité et obtenir un retour d'information approprié sur ses actions.
- Aider le chef d'unité/chef de secteur à approuver, à autoriser et/ou à donner un avis sur les demandes concernant les performances et l'administration du personnel.

Gestion des programmes/processus/projets

- Gérer, superviser et valider les recherches comparatives dans le domaine de l'éducation et/ou de la jeunesse, y compris la mise au point d'outils de collecte de données.
- Aider les équipes à concevoir des projets de recherche, à rédiger et à mettre à jour des études, des rapports et des notes d'information dans le domaine des politiques en matière d'éducation ou de jeunesse.
- Identifier les tendances émergentes dans le domaine de l'éducation ou de la jeunesse afin d'encourager et de soutenir les discussions sur les politiques.
- Fournir des conseils, une assistance et un soutien sur des questions liées au domaine de l'éducation et/ou de la jeunesse afin d'anticiper les évolutions et de soulever des questions, en particulier pour la Commission européenne.
- Coopérer avec d'autres organismes actifs dans le domaine de l'éducation et de la jeunesse.
- Proposer, mettre en œuvre et suivre l'évolution de la gestion des données et du type de produits.
- Mettre en œuvre et élaborer des politiques d'ouverture des données.
- Préparer des rapports de suivi et des statistiques, y compris un retour d'information pertinent sur les politiques et un soutien aux directions générales de tutelle.
- S'occuper des activités horizontales, des aspects de concertation et de mise en réseau du programme et des projets y afférents.

- Sur les dossiers pertinents, interagir avec les unités miroirs des DG concernées et/ou les parties prenantes externes.

Évaluation et gestion de la qualité

- Analyser et évaluer les résultats et l'impact des études, de la gestion des données et de l'évolution des produits, fournir des retours d'information et formuler des suggestions d'amélioration.
- Fournir une assistance en matière de suivi, d'audit de la qualité et d'évaluation des programmes de travail et des rapports élaborés dans le secteur.
- Contribuer au développement des processus dans le secteur, assurer leur mise en œuvre et leur amélioration continue.
- Associer les réseaux aux évaluations régulières et à la gestion de la qualité.
- Contribuer à un retour d'information sur les politiques structuré par l'intermédiaire d'un retour d'information régulier sur la mise en œuvre des programmes et des projets à la DG de tutelle.

Communication et publication

- Faciliter la fourniture de résultats exploitables ainsi que la diffusion de rapports, d'études et d'analyses.
- Recenser les bonnes pratiques et contribuer à leur diffusion.
- Identifier et diffuser les conclusions des rapports conformément aux priorités politiques; faciliter l'échange d'expériences et participer à la conception, à la rédaction, à la production et à l'édition de documents/rapports.
- Participer à et/ou présider des groupes de travail, comités et groupes interservices pertinents au niveau de l'EACEA, de la Commission et/ou des parties prenantes.
- Entretenir des contacts avec les parties prenantes et participer aux activités de partage des connaissances.
- Contribuer à la politique de communication et d'information du programme en prenant la parole lors de conférences/séminaires.

Budget, finances, contrats et comptabilité

- Veiller au respect du règlement financier, des modalités d'exécution, des règles internes relatives à l'exécution du budget, de l'acte de base, de la décision de financement et d'autres règles et dispositions budgétaires connexes, y compris, en particulier, du principe de bonne gestion financière.

Planification et établissement de rapports

- Préparer des rapports de mise en œuvre périodiques et finaux et des statistiques et informations ad hoc, ainsi que des notes d'information demandées par les services de la Commission.
- Contribuer à l'élaboration du programme de travail annuel et du rapport annuel d'activité de l'agence ainsi que des programmes de travail du réseau Eurydice, du wiki pour les jeunes et, le cas échéant, du BFUG.

- Participer à la planification des besoins des experts et superviser leur gestion dans le cadre des projets, y compris la supervision des aspects techniques et financiers des contrats.

Veuillez noter que cette liste n'est pas exhaustive.

Qualifications et expérience requises

Critères d'éligibilité

Les candidats doivent remplir **TOUTES** les conditions générales et spécifiques suivantes à la date limite de dépôt des candidatures :

A. Conditions générales

- Être ressortissant d'un État membre de l'Union européenne.
- Jouir de leurs droits civiques en tant que citoyen.
- Avoir rempli toutes les obligations requises par la loi concernant le service militaire.
- Offrir les garanties de moralité requises pour l'exercice des fonctions envisagées ([1]).
- Être physiquement apte à remplir les fonctions liées au poste ([2]).
- Connaître au moins deux langues officielles de l'UE : une au niveau C1 (connaissance approfondie) au minimum et l'autre au niveau B2 (connaissance satisfaisante) au minimum ([3]).

B. Conditions spécifiques - Éducation

Les candidats doivent posséder un niveau d'enseignement qui correspond à un cycle complet d'études universitaires d'au moins trois ans, sanctionné par un diplôme([4]).

(1) Avant d'être engagés, les candidats retenus devront produire un extrait de casier judiciaire vierge.
(2) Avant d'être engagés, les candidats retenus devront se soumettre à une visite médicale effectuée par les services médicaux de la Commission pour s'assurer qu'ils remplissent les conditions visées à l'article 12, point d), du régime applicable aux autres agents de l'Union européenne.
(3) Ces compétences correspondent au cadre européen commun de référence pour les langues (https://europass.cedefop.europa.eu/fr/resources/european-language-levels-cefr).
(4) Seuls les titres délivrés dans les États membres de l'UE (ou accompagnés de certificats d'équivalence délivrés par les autorités compétentes desdits États membres) seront pris en considération. Le certificat d'équivalence doit être présenté à l'Agence au plus tard à la date d'établissement de la liste de réserve.

Critères de sélection – Critères essentiels

Les candidats doivent remplir tous les critères essentiels:

A. Conditions

Être titulaire d'un doctorat dans un domaine scientifique pertinent au sein du domaine des sciences sociales et/ou des sciences humaines
OU
d'un master en sciences sociales et/ou sciences humaines associé à un minimum de trois ans d'expérience professionnelle spécialisée dans la recherche avec analyse de données et la rédaction de rapports analytiques dans un domaine de politique sociale.

B. Expérience et compétences

- Au moins trois ans d'expérience professionnelle spécialisée dans la recherche avec analyse de données et la rédaction de rapports analytiques dans le domaine des politiques sociales ([5]).
- Expérience en matière de conception de recherches basées sur des données qualitatives.
- Toute expérience acquise en travaillant comme chercheur dans des projets de recherche internationaux et/ou dans la gestion de projets de recherche, notamment au niveau européen.
- Expérience de la rédaction et de la publication de documents de recherche, de rapports scientifiques et d'analyses des politiques.
- Connaissance approfondie – orale et écrite (niveau C1 au minimum) – de l'anglais.
- Connaissance des politiques européennes en matière d'éducation et/ou de jeunesse attestée par des études ou une expérience professionnelle pertinentes.

(5) L'expérience professionnelle doit avoir été acquise après avoir satisfait aux exigences minimales énoncées dans la rubrique «Qualifications».

Critères de sélection - Atouts

- Expérience dans la conception de recherches basée sur des données quantitatives, en particulier liées à des enquêtes internationales (PISA, TALIS, ICCS, ICILS, Eurostat, etc.).
- Excellentes compétences rédactionnelles et de présentation.
- Aptitude à négocier avec les parties prenantes sur des questions liées à la conception de recherches, à la gestion des données et aux priorités politiques.
- Très bonne connaissance de l'évolution récente des politiques européennes dans un ou plusieurs des domaines suivants :
    - l'éducation et l'accueil des jeunes enfants;
    - l'enseignement scolaire;
    - l'enseignement supérieur;
    - l'éducation des adultes;
    - la jeunesse.

- Bilan en matière de publication scientifique dans des revues évaluées par des pairs.
- Expérience de la gestion et de la coordination d'équipes de recherche et de la supervision de la qualité des résultats.

Critères de sélection – Critères comportementaux

- Motivation et aptitude à fournir des résultats de qualité.
- Aptitude au travail en équipe dans un environnement multiculturel.
- Capacité à travailler de manière autonome.
- Capacité à travailler sous pression et à gérer de multiples responsabilités dans des délais serrés.
- Solides compétences interpersonnelles.
- Sens des responsabilités, sens du devoir, responsabilité et orientation vers le service.
- Excellentes aptitudes en matière de communication.
- Excellente capacité à résoudre des problèmes.

Procédure de soumission des candidatures

Les candidats sont invités à soumettre leur candidature en anglais.

Dans cette procédure de sélection, la langue utilisée pour la candidature, l'épreuve écrite, l'entretien et la communication entre l'EACEA et les candidats est l'ANGLAIS.

Les exigences linguistiques de cette procédure de sélection ont été définies en fonction des intérêts du service, qui exigent que les nouvelles recrues aient une connaissance approfondie (niveau C1 minimum) de l'anglais pour être immédiatement opérationnelles et capables de communiquer efficacement dans leur travail quotidien. L'EACEA.A.6 fournit des informations et des analyses comparatives sur les systèmes et les politiques en matière d'éducation et de jeunesse dans l'UE et au-delà. L'unité coordonne le réseau Eurydice et le réseau des correspondants nationaux wiki pour les jeunes des fournisseurs de données établis dans la plupart des pays européens. Elle gère également le développement de l'Observatoire européen du secteur de l'enseignement supérieur (EHESO).

Les publications du site web «Politiques nationales» (https://national-policies.eacea.ec.europa.eu/), qui héberge Eurydice, le wiki pour les jeunes, le tableau de bord de la mobilité et EHESO, ne sont produites qu'en anglais.

L'anglais est la principale langue de travail pour les études et les analyses produites pour les plateformes de politiques nationales. Tous les rapports produits sont rédigés en anglais uniquement, car on considère généralement qu'il s'agit de la lingua franca de la communauté scientifique. En outre, l'anglais est devenu la langue par défaut utilisée dans les symposiums internationaux et les réunions avec les parties prenantes, tels que les réunions du groupe de suivi du processus de Bologne, de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) et les réunions des réseaux Eurydice et wiki pour les jeunes.

Bien que la connaissance d'autres langues puisse être un avantage, les candidats retenus utiliseront l'anglais dans leur travail quotidien. L'anglais est utilisé dans les

notes d'information, les rapports, les projets de documents, etc., ainsi que dans les réunions, pour la communication interne, avec les services de la Commission et d'autres institutions et parties prenantes externes.

Pour postuler à ce poste, les candidats doivent utiliser le bouton «**APPLY ONLINE**» ci-dessous. Il leur sera demandé de créer un compte ou de se connecter à leur compte actif.

Les candidats doivent clairement démontrer dans leur formulaire de candidature qu'ils remplissent les critères essentiels et les critères considérés comme des atouts mentionnés dans la rubrique QUALIFICATIONS ET EXPÉRIENCE REQUISES et donner des exemples spécifiques. Ils doivent également indiquer leur motivation pour le poste.

Les réponses fournies dans le formulaire de candidature seront évaluées par le jury.

Après le dépôt correct de leur candidature, les candidats recevront un accusé de réception automatique sur le compte de messagerie électronique indiqué dans leur candidature.

L'EACEA recommande vivement de ne pas attendre les derniers jours avant la date limite pour déposer la candidature, car un encombrement du site ou des défaillances de connexion pourraient entraîner des difficultés. Les candidatures reçues hors délai ne seront en aucun cas acceptées. Il est de la seule responsabilité de chaque candidat de remplir TOUS les champs pertinents du formulaire de candidature en ligne et de soumettre celle-ci avant la date limite de dépôt des candidatures.

Les pièces justificatives attestant des informations fournies dans la candidature seront demandées à un stade ultérieur de la procédure. Aucun document ne sera restitué aux candidats.

Le candidat est exclu de la procédure de sélection si :

- il ne soumet pas sa candidature en ligne dans le délai imparti;
- à tout stade de la procédure, il est établi que les informations fournies par le candidat sont inexactes ou fausses, ou le candidat a fait des déclarations non étayées par les documents appropriés;
- il a tenté de contacter ou a contacté un membre du jury, directement ou indirectement, au sujet de la présente procédure de sélection.

Date de clôture : les candidatures doivent être soumises au plus tard le 8 décembre 2025 à 13 heures (heure de Bruxelles).

Jury

Un jury sera nommé par le directeur de l'EACEA et composé d'au moins trois membres, dont un membre désigné par le comité du personnel de l'Agence.

Les travaux et délibérations du jury sont strictement confidentiels. Les candidats ne devront en aucun cas contacter le jury, directement ou indirectement, au sujet de cette sélection. L'autorité habilitée à conclure des contrats d'engagement se réserve le droit de disqualifier tout candidat qui ne respecterait pas ces instructions.

Procédure de sélection

1. Contrôles de l'admissibilité

Les conditions d'éligibilité (conditions générales et conditions spécifiques – Éducation) décrites dans la rubrique QUALIFICATIONS ET EXPÉRIENCE REQUISES seront vérifiées par les RH de l'EACEA sur la base des informations fournies dans le formulaire de candidature uniquement.

2. Sélection fondée sur les qualifications et l'expérience et les compétences

La sélection fondée sur les qualifications et l'expérience et les compétences s'effectuera uniquement pour les candidats jugés admissibles, comme décrit ci-dessus, sur la base des informations fournies par les candidats dans le formulaire de candidature. Le jury attribuera à chaque critère de sélection un facteur de pondération reflétant son importance relative (de 1 à 3) et chaque réponse du candidat se verra attribuer une note de 0 à 4. Les notes obtenues seront alors multipliées par le facteur de pondération fixé pour chaque critère et additionnées afin d'identifier les candidats dont le profil correspond le mieux aux tâches à accomplir.

Les candidatures soumises qui ne satisfont pas à un ou plusieurs des critères de sélection essentiels (voir Critères de sélection - Critères essentiels) ne seront pas évaluées plus avant.

Seuls les candidats ayant obtenu les meilleures notes totales et ayant atteint une note minimale requise fixée par le jury passeront à l'étape suivante de la procédure.

3. Épreuve écrite

Après la sélection sur la base des qualifications, un maximum de 50 candidats ([6]) seront invités à l'épreuve écrite.

L'épreuve écrite en anglais permettra d'évaluer les compétences suivantes des candidats : compréhension des informations qualitatives et quantitatives dans les domaines pertinents des politiques sociales, capacité à analyser et à synthétiser des données complexes et comparatives, et capacité rédactionnelle en anglais.

L'épreuve écrite sera notée sur 50, la note minimale requise étant de 30.

4. Entretien

Un maximum de 25 candidats ([7]), les mieux notés à l'issue de l'épreuve écrite, seront invités à un entretien.

L'entretien permettra d'évaluer l'aptitude des candidats à accomplir les tâches décrites dans la rubrique «Fonctions et tâches» du présent appel à manifestations d'intérêt, leur motivation, leur capacité à obtenir des résultats, leurs compétences en matière de communication et de relations interpersonnelles, et leur aptitude à diriger et à superviser le travail. Les critères de sélection comportementaux décrits dans la rubrique QUALIFICATIONS ET DE L'EXPÉRIENCE REQUISES seront également évalués au cours de l'entretien.

L'entretien se déroulera en anglais.

L'entretien sera noté sur 50, la note minimale requise étant de 30.

NB: l'épreuve écrite ainsi que l'entretien se dérouleront soit à Bruxelles, soit à distance. Les modalités techniques concernant l'épreuve et l'entretien seront communiquées ultérieurement aux candidats par l'Agence.

5. Liste de réserve

Cette procédure de sélection externe vise à constituer une liste de réserve, avec 12 lauréats.

Après vérification des pièces justificatives des candidats, le jury établira la liste de réserve, sur laquelle figureront les candidats admissibles qui ont obtenu les meilleures notes globales à l'issue de l'entretien, à concurrence du nombre de lauréats visés ([8]). Les noms seront mentionnés par ordre alphabétique.

La liste de réserve sera utilisée principalement pour pourvoir les postes vacants dans le secteur 2 «Études et analyses» de l'unité EACEA.A.6.

Le fait d'être inscrit sur une liste de réserve ne constitue pas une garantie de recrutement. Le recrutement dépendra de la disponibilité des postes et du budget. La liste de réserve sera valide jusqu'au 31 décembre 2028. La validité de la liste peut être prolongée par le directeur de l'EACEA.

(6) Au cas où plusieurs candidats auraient obtenu la même note (ex æquo) pour la dernière place disponible, ils seront tous invités à l'épreuve écrite.
(7) Au cas où plusieurs candidats auraient obtenu la même note (ex æquo) pour la dernière place disponible, ils seront tous invités à l'entretien.
(8) Au cas où plusieurs candidats auraient obtenu la même note (ex æquo) pour la dernière place disponible, ils seront tous admis à figurer sur la liste.

Engagement et conditions d'emploi

Le candidat retenu est engagé en tant qu'agent temporaire, conformément à l'article 2, point f), du régime applicable aux autres agents de l'Union européenne (RAA), en tant qu'administrateur au grade AD6. Le contrat de travail est conclu pour une durée déterminée de deux ans. Ce contrat peut être renouvelé pour une année supplémentaire. Tout renouvellement ultérieur de cet engagement sera à durée indéterminée.

Le traitement mensuel de base pour un agent temporaire au grade AD 6 (échelon 1) s'élève à 6 758,53 EUR. En plus du traitement de base, le personnel peut avoir droit à diverses prestations, notamment l'allocation de foyer, l'indemnité de dépaysement (16 % du traitement de base), l'allocation pour enfant à charge et l'allocation scolaire. La rémunération est soumise à un impôt de l'Union prélevé à la source et les membres du personnel sont exonérés de l'impôt national.

Le lieu d'affectation est Bruxelles, en Belgique, où l'Agence a son siège.

Pour plus d'informations, veuillez consulter le statut.

Information des candidats

Tous les candidats seront informés en temps utile de la suite donnée à leur candidature et de leur convocation ou non à la procédure de sélection décrite ci-dessus.

Les candidats peuvent demander des éclaircissements sur le traitement de leur candidature en envoyant un courrier électronique précisant la référence de la procédure de sélection concernée à l'adresse suivante:

EACEA-TA-SELECTION@ec.europa.eu

- **Demande de réexamen**

Si des candidats estiment qu'une erreur a été commise au cours de leur évaluation, ils peuvent demander un réexamen en envoyant une demande dans ce sens dans les 10 jours ouvrables à compter de la date figurant sur le courrier électronique/la notification de rejet, mentionnant le numéro de la procédure de sélection concernée, à l'intention du jury, à l'adresse suivante :

EACEA-TA-SELECTION@ec.europa.eu

Le jury procédera à un réexamen et notifiera sa décision au candidat dans un délai de 15 jours ouvrables à compter de la réception de la lettre.

- **Réclamation sur la base de l'article 90, paragraphe 2, du statut des fonctionnaires de l'Union européenne (statut)**

Les candidats peuvent introduire une réclamation sur la base de l'article 90, paragraphe 2, du statut, qui doit être envoyée au directeur de l'EACEA par courrier électronique à l'adresse suivante :

EACEA-TA-SELECTION@ec.europa.eu

Le délai prévu pour ce type de procédure est de trois mois à compter de la date de notification de l'acte faisant grief au plaignant.

- **Recours juridictionnel**

Les candidats peuvent introduire un recours juridictionnel conformément à l'article 270 du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne et à l'article 91 du statut. Pour plus de détails sur les modalités d'introduction d'un recours juridictionnel et la détermination des délais, veuillez consulter le site web du Tribunal de l'Union européenne (https://curia.europa.eu).

- **Plainte auprès du Médiateur européen**

Comme tous les citoyens de l'Union européenne, les candidats peuvent déposer une plainte auprès du Médiateur européen. Avant d'introduire une plainte auprès du

Médiateur européen, vous devez d'abord avoir entrepris les démarches administratives appropriées auprès des institutions et organes concernés (voir ci-dessus). La saisine du Médiateur n'entraîne aucune prolongation des délais prévus pour l'introduction d'une réclamation administrative ou d'un recours juridictionnel.

Veuillez consulter le site web du Médiateur européen (https://www.ombudsman.europa.eu/fr/home).

Protection des données

L'Agence veillera à ce que les données à caractère personnel des candidats soient traitées conformément au règlement (UE) 2018/1725 du Parlement européen et du Conseil du 23 octobre 2018 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel par les institutions, organes et organismes de l'Union et à la libre circulation de ces données (JO L 295 du 21.11.2018, p. 39.), et abrogeant le règlement (CE) nº 45/2001 et la décision nº 1247/2002/CE (texte présentant de l'intérêt pour l'EEE). La déclaration de confidentialité peut être consultée sur le site web de l'Agence, y compris les détails sur le droit d'accès et de rectification des données à caractère personnel.